



CARREFOUR GROUPE

# FLASH INF 3/4

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

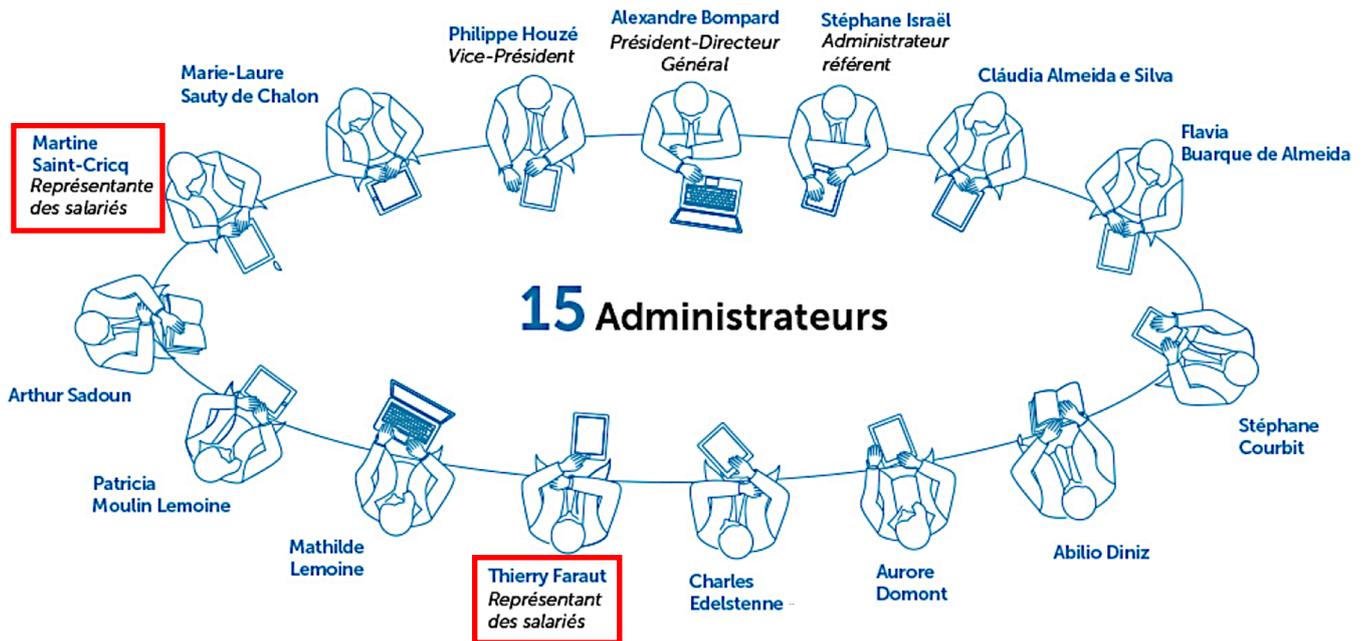
### POURQUOI LA CFDT N'A-T-ELLE PAS D'ADMINISTRATEUR SALARIÉ ?!

www.cfdt-carrefour.com

www.facebook.com/carrefour.reculsocial

Flash info du 14 juin 2022

#### COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 20 AVRIL 2022



#### Mise en place des administrateurs salariés (ANI 2013).

Ils sont présents dans les entreprises dont les effectifs totaux sont de 10 000 (monde) ou 5 000 à l'échelle de la France.

Ils représentent le point de vue des salariés sur la stratégie de l'entreprise et vote lors des conseils d'administration.

Ils doivent être 2 quand le nombre d'administrateurs est supérieur à 12.

Chez Carrefour, il y a une représentante issue de Force Ouvrière (38 % des voix) et un administrateur issu de la CGC (syndicat catégoriel encadrement) qui représente... 10 % des voix.

Loin derrière la CFDT donc.

**L**a CFDT est la deuxième organisation syndicale chez Carrefour avec 22 % des voix. Pourtant, elle n'a pas de représentant salarié au conseil d'administration du groupe ! Pourquoi ?

Tout d'abord, inutile de dire que **le rôle de ces représentants** est très important quand on regarde les restructurations depuis 2018 et le très lourd bilan social qui en découle :

- réduction des effectifs totale (dont LG) de **30 000 salariés !**
- **passage en location-gérance** de **227 magasins** (179 Markets et 48 hypers) ce qui concerne plus de 15 000 salariés.

Malheureusement, lorsque l'on regarde la situation sociale on ne peut pas dire que les représentants actuels se font entendre ... **on ne sait d'ailleurs rien de leur activité** (cela pourrait se faire par une lettre d'information par ex.).





CARREFOUR  
GROUPE

# FLASH INF 4/4

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

### POURQUOI LA CFDT N'A-T-ELLE PAS D'ADMINISTRATEUR SALARIÉ ?!

[www.cfdt-carrefour.com](http://www.cfdt-carrefour.com)

[www.facebook.com/carrefour.reculsocial](https://www.facebook.com/carrefour.reculsocial)

Flash info du 14 juin 2022



Alors, pourquoi la CFDT, 2<sup>ème</sup> organisation syndicale du groupe n'a pas de représentant au conseil d'administration ?

Et bien selon nous, pour deux raisons :

- **La direction ne souhaite pas** que la CFDT (très revendicative) participe au CA. Elle a donc choisi un mode de désignation qui permet de faire barrage et de désigner les organisations qu'elle préfère.
- **FO a choisi aussi de faire barrage** à la CFDT en faisant alliance et **en votant pour le syndicat des cadres** de l'entreprise.

Comment est-il possible précisément, d'éviter la présence de la CFDT au conseil d'administration ? Il faut comprendre que **l'entreprise peut choisir quatre méthodes pour permettre la désignation des administrateurs salariés :**

**1 - Organiser leur élection par les salariés** de la société et de ses filiales situées sur le territoire français.

**2 - Les faire désigner par le comité de groupe, le comité central d'entreprise ou le comité d'entreprise de la société.**

**3 - Demander aux 2 organisations syndicales arrivées en tête des élections professionnelles de désigner chacune 1 administrateur.**

**4 - Effectuer la désignation par le comité d'entreprise européen.**



Evidemment, le groupe Carrefour a choisi la méthode n°2 et n°4. Cela permet à FO au sein du comité de groupe de voter pour la CGC et d'être élu à son tour par le comité européen.

Pour la CFDT - Carrefour, c'est un déni de démocratie. Depuis la mise en place des administrateurs salariés, nous demandons que ce soit les salariés qui choisissent leurs représentants, comme c'est le cas lors des élections professionnelles dans les établissements.

**Dans un contexte aussi tendu au sein de l'entreprise, il est totalement anormal que les salariés soient représentés par des administrateurs pour qui ils n'ont pas voté.**

C'est pourquoi les militants CFDT-Carrefour se rendent chaque année à l'assemblée générale des actionnaires, ceci afin d'y porter réellement la voix des salariés.

